

# Le 16 février 18-20 h Café de la paix 67

## Les vertus de la coopération

Café de la table ronde

7 place Saint André Grenoble

**L'esprit individualiste semble aller « droit dans le mur » en nous coincant dans des situations d'injustice, d'exploitation ou de conflits récurrents ; pour favoriser l'émancipation collective ne faut-il pas restaurer l'esprit coopératif ?**

### I définition

Formé du préfixe latin *cum* (« avec »), et du verbe *operari* (« travailler »), le mot *cooperatio* signifie littéralement « faire œuvre commune ». Le substantif *opus*, dont le pluriel donne *opera*, désigne diversement l'œuvre, l'ouvrage, l'acte. Au sens large, la coopération exprime donc la part prise à une œuvre faite en commun. L'histoire de la langue rappelle le sens théologique médiéval, aux antipodes des usages contemporains du mot, qui distingue « coopération à la grâce » et « coopération de la grâce », effort personnel en direction du bien soutenant l'effet de grâce, et inversement effet de grâce secondant l'effort personnel. Mais c'est le XIXe siècle qui, agité par les mouvements ouvriers et l'émergence de la pensée socialiste, assignera à la notion de coopération ses enjeux de transformation sociale. Robert Owen (1771-1858) est communément désigné comme l'initiateur du mouvement coopératif moderne, dans le champ social et économique. Préoccupé des conditions de travail des salariés dans ses filatures écossaises, ainsi que de leur éducation, il expérimente crèches, magasins coopératifs, puis communautés villageoises coopératives avec des succès divers, visant le gouvernement de soi-même des classes populaires. D'autres expériences remarquables, comme les phalanstères de Charles Fourier (1772-1837) ou les ateliers sociaux de Louis Blanc (1811-1882) s'efforcent de concrétiser les idées mutualistes et d'autogestion dont Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) est l'un des principaux initiateurs. Indissociablement politique, social et économique, le mouvement coopératif prolifère en de multiples formes, qui ont en commun un projet d'émancipation des classes laborieuses et de partage des services et des biens selon un principe égalitaire. Malgré la persistance de l'idée, notamment à travers la perpétuation des associations ouvrières de production du XIXe siècle à l'origine des actuelles « Scop » (sociétés coopératives et participatives), cette signification s'est progressivement infléchie pour donner lieu à de nouveaux usages, moins radicaux et plus compatibles avec l'idéologie des forces libérales de plus en plus dominantes. On trouve ainsi aujourd'hui des coopératives agricoles, des organisations de prêts bancaires, dont le fonctionnement est très éloigné des principes originaux de la coopération ou du mutualisme, et l'on parle communément de coopération internationale sans aucune référence à ces derniers.

Le champ de l'éducation est lui-même traversé, tout au long du XIXe siècle, par le projet mutualiste, donnant lieu à de multiples expériences éducatives et pédagogiques, dont la plus connue est, précisément, celle des écoles mutuelles dans la première moitié du siècle (Lelièvre, 1994 ; Jacquet-Francillon, 1995). Mais c'est sous l'impulsion de Barthélémy Profit (1867-1946), instituteur puis inspecteur primaire, que la notion de coopération entre explicitement à l'école : afin de pouvoir aux besoins matériels des écoles dévastées par la Grande Guerre, il crée les « sociétés amicales dites coopératives scolaires », dont il confie en outre la responsabilité aux enfants eux-mêmes afin, affirme-t-il, de faire passer les écoles de la monarchie absolue à la république (Profit, 1922). Le pédagogue Célestin Freinet (1896-1966) fera alors de cette idée le fondement même de sa conception éducative et de son action

militante, en créant un mouvement coopératif international d'éducateurs, pratiquant une pédagogie elle-même coopérative. GO Nicolas, *Coopération, subjectivation, émancipation : transformer les rapports de production des savoirs*, 2015, université de Rennes

## II) La nature « coopérative » de l'homme facteur d'évolution

*Seul l'homme a la capacité de partager son attention*

.... Pour moi, la question décisive est donc la suivante : dans une perspective évolutionnaire, en quoi consiste la différence décisive entre la manière dont les singes communiquent les uns avec les autres et celle dont les hommes le font ?

*Existe-t-il réellement, sur ce point, une différence qui décide de tout ?*

Oui, et cette différence tient d'abord dans un comportement gestuel, ou plus exactement dans un geste de désignation : un homme attire, en désignant d'un geste, l'attention d'un autre sur un objet que tous deux peuvent ou pourraient voir, disons, sur cette chaise, ou sur une pomme, une antilope... C'est cela, la situation originelle de l'homme.

*Et on ne constate ce comportement particulier de désignation chez aucun singe ni chez aucun autre mammifère ?*

Non, vous ne l'observerez jamais.

*Pourquoi pas ? Ce comportement ne paraît tout de même pas si complexe...*

Tout tient au fait que la forme de vie humaine est coopérative et fondée sur la coopération. Mon histoire évolutionnaire<sup>1</sup>, à ce propos, est à peu près la suivante : notre espèce a commencé sous la forme de chasseurs et de cueilleurs coopérant les uns avec les autres. Certaines espèces de singes chassent elles aussi en petits groupes, mais la coopération prend fin au plus tard au moment où la proie a été abattue. Immédiatement après commence une compétition pour la répartition. Par contre, une fois que les chasseurs et les cueilleurs humains avaient tué leur antilope, les jeunes sauvages rapportaient leur butin au village de l'ensemble du groupe et l'y partageaient avec tous. Cette forme de vie coopérative motive ensuite aussi des comportements coopératifs particuliers, par exemple le geste consistant à désigner.(...)

*L'activité du geste de désignation, qui paraît anodine, cette activité qui consiste à indiquer à un autre ce que l'on voit soi-même et ce qu'il pourrait voir lui aussi, serait donc dès le début le cadre de la connaissance humaine ?*

Effectivement. C'est cette capacité humaine à avoir une attention partagée qui rend tellement particulier le comportement humain vis-à-vis du monde. Si je désigne cette chaise – ou, jadis, cette antilope –, nous la percevons tous les deux. Et chacun, bien sûr, d'une manière différente. Quelque chose de déjà décisif s'est ainsi produit. Car à partir de ce moment, je conçois aussi et déjà – sans quoi mes gestes de désignation n'auraient strictement aucun sens ! – que ma propre perspective sur le monde n'est qu'une perspective parmi d'autres, qu'il existe d'autres perspectives dans ce monde. Selon le principe : « Oh ! je vois le monde comme ceci, et toi tu le vois comme cela. »

*Si je vous comprends bien, on peut déjà accomplir, de ce fait, un passage de la connaissance à la morale.*

Oui ! J'ai aussi recours en l'occurrence à un concept du philosophe américain Thomas Nagel qui parle de l'importance de ce qu'on appelle la perspective à vol d'oiseau, le « *bird's eye view* ». Il s'agit essentiellement de la capacité de se placer dans le cadre d'un contexte d'action commun : dans un contexte de coopération, mon rôle et ton rôle pourraient être interchangeables. Je pourrais me trouver aussi là où tu es à présent, et *vice versa*. Comme je l'ai déjà dit, du point de vue de l'évolution, cela commence au moment où nous n'y arrivons tout simplement pas tout seuls avec l'équipement dont nous sommes pourvus. Nous sommes

---

<sup>1</sup> le mot « évolutionnaire » désigne ici ce qui est produit par l'évolution ; « évolutionniste » renvoie à la théorie de l'évolution, issue de Darwin

donc condamnés à l'interdépendance, à la dépendance mutuelle, ou mieux : nous sommes faits pour cela. Autrefois, si ton ancien groupe de chasseurs et de cueilleurs te bannissait de ses rangs, cela équivalait à une mort certaine. Jusque dans les phases tardives de l'histoire de l'évolution humaine, celui qui voulait survivre devait avant tout pouvoir bien coopérer. C'est-à-dire être quelqu'un auquel les autres pouvaient se fier, quelqu'un de loyal et apportant sa contribution au collectif. C'est ainsi qu'est née, à partir de ce que j'appelle la « *rationalité coopérative* », la rationalité au sein d'une forme de vie coopérative – la forme de vie humaine, justement.(...)

*Pourquoi au juste parlons-nous de morale à propos du phénomène qui fait que chacun tient son rôle au sein d'un groupe ? On pourrait aussi dire que chacun remplit sa fonction. Ainsi, on ne parlerait pas de comportement moral à propos d'une section de la SS qui traque des êtres humains sous le nazisme et où chacun tient son rôle de manière exemplaire.*

Bien entendu, dans cet exemple extrême, les objectifs sont tout sauf moraux – ils relèvent plutôt du mépris de l'être humain. Pourtant, même dans ce cas extrême, on pourrait dire, en se fondant sur la vision intérieure du groupe : « Tu as envers les autres la responsabilité de tenir ton rôle. On attend que tu remplisses certaines fonctions et que tu fasses preuve d'un certain respect envers les membres de ton groupe – et cette attente crée des obligations. Sinon, tu ne fais plus partie de ce groupe, tu es mis dehors ! » À mes yeux, l'important est que ces dynamiques de groupe sont très étroitement liées à l'analyse du comportement moral, du moins sous l'angle évolutionnaire.

*Ce qui demeure décisif ici, c'est donc un lien au groupe et le fait que ce lien au groupe soit ressenti et appris par l'individu lui-même en tant qu'obligation ?*

C'est un point tout à fait décisif ! Et il découle de ce que j'ai appelé plus haut l'attention partagée. Dans mon domaine, lorsqu'il est question de la naissance de la morale, on argumente souvent avec la notion de réputation : je dois faire ceci et cela, être gentil et loyal, sinon les autres me feront une mauvaise réputation. Non ! Ce ne sont pas les autres qui portent un jugement sur moi, mais mon groupe, auquel je me sens appartenir de manière inconditionnelle, dont je partage les valeurs sans poser de question parce que je les ai intériorisées depuis mon enfance : c'est ce groupe-là qui porte un jugement sur ma personne. Si je fais quelque chose dans le seul but de préserver ma réputation, je n'agis pas de manière proprement morale, y compris dans la conception moderne. J'agis au contraire de manière opportuniste.

*Dans ce cas, qu'est-ce qui constitue l'action morale ?*

J'agis moralement quand je considère que les motifs de mon action elle-même sont les motifs justes, ceux qui s'imposent. Et c'est précisément le sentiment que j'ai lorsque j'ai totalement intériorisé les normes de mon groupe. Concrètement : quelle que soit la personne qui s'est vu attribuer un rôle « X » au sein du groupe, elle doit faire ceci et cela, et ce indépendamment du membre du groupe dont il s'agit. C'est donc déjà ici, à un niveau tout à fait banal, que se situe la norme de l'impartialité, de l'objectivité, si vous voulez. Ce sont les premières normes d'action constituant une obligation, partagées par tous et valables également pour tous. Et c'est ce que nous appelons jusqu'à nos jours la moralité. Il existe donc, à un niveau tout à fait fondamental de notre forme de vie, un sens de l'égalité et de la justice qui, tel que je le vois, découle de notre interdépendance, donnée par l'évolution.

*Michael Tomasello<sup>2</sup>, Homme, Humain, Animal, Éthologie, Langage* Philomagazine n°105

- 
- <sup>2</sup> 1950 Naissance à Bartow (Floride, États-Unis)
  - 1980 Obtention d'un doctorat en psychologie à l'université de Géorgie
  - 1980-1988 Chargé de cours à l'Emory University à Atlanta, au sein du Yerkes National Primate Research Center, où travaille depuis 1991 le primatologue Frans De Waal
  - Depuis 1998 Codirecteur du laboratoire de l'Institut Max-Planck en anthropologie évolutionnaire
  - Depuis 1999 Professeur honoraire à l'université de Leipzig

### III) Effets rationnels de la coopération

#### 1) Le principe de coopération comme pratique rationnelle de la communication<sup>3</sup>

Principe qui, d'après H.P. Grice, régit la communication au cours d'une conversation : « fais ta contribution telle qu'elle est requise, là où elle a lieu, par le but ou l'orientation acceptés de la conversation à laquelle tu es engagé ». Grice en fait dépendre quatre maximes, qui explicitent la portée : les maximes de la qualité (essaie de faire une contribution qui soit vraie), de la quantité (que ta contribution ne soit ni plus ni moins informative que ce qui est nécessaire), de la pertinence (soit pertinent), et de la manière (soit clair, ordonné, bref, etc.). Bien qu'apparemment enfreintes en maintes occasions, ces maximes régissent la conversation dans le sens que leur obéissance est légitimement supposée donnée par les interlocuteurs (sauf indication très claire du contraire). C'est cette supposition qui permet d'attribuer une interprétation « coopérative » à un énoncé qui, au niveau de son contenu sémantique, est non coopératif, car elle permet de lui attribuer un sens qui dépasse ce contenu. Par ex si A-dit « Où est Jean ? » et B répond « Tu vois là-bas la Renault rouge ? », l'énoncé de B enfreint, par son contenu sémantique, la maxime de la pertinence. Néanmoins, A en infère facilement l'information désirée (par exemple que Jean est dans la voiture). Une telle inférence, que Grice appelle une « implicature conversationnelle » (en l'opposant ainsi à l'implication logique), n'est possible que grâce à la supposition réciproque d'obéissance de la coopération. Cette façon de véhiculer par un énoncé des sens autres que son contenu sémantique est un des exemples les plus clairs de la dimension pragmatique de la signification. D'après Grice, le principe de la coopération et ses maximes ne sont pas des conventions arbitraires, mais expriment les exigences rationnelles à tout comportement coopératif. Dans ce sens, ils peuvent être déduits d'une notion générale de rationalité, et ils s'appliquent aussi au comportement non linguistique *M. Dascal.*) *Notions philosophiques*

#### 2) Dilemme du prisonnier<sup>4</sup> : y-a-t-il un avantage rationnel sur le long terme de la coopération ?

- 
- 2009 Se voit décerner le prix Hegel

<sup>3</sup> La notion de coopération est différente de celle d'aide. La première réclame une *réciprocité* sinon une égalité des apports des partenaires dans le cadre de leur complémentarité. La seconde réclame une relation latéralisée, allant exclusivement de l'aidant à l'aidé. (*H. Hannoun.*)

<sup>4</sup> Tucker suppose deux prisonniers (complices d'un crime) retenus dans des cellules séparées et qui ne peuvent communiquer ; l'autorité pénitentiaire offre à chacun des prisonniers les choix suivants :

- si un des deux prisonniers dénonce l'autre, il est remis en liberté alors que le second obtient la peine maximale (10 ans) ;
- si les deux se dénoncent entre eux, ils seront condamnés à une peine plus légère (5 ans) ;
- si les deux refusent de dénoncer, la peine sera minimale (6 mois), faute d'éléments au dossier.

Raisonnement égoïste « Dans le cas où il me dénoncerait : Si je me tais, je ferai 10 ans de prison ; Mais si je le dénonce, je ne ferai que 5 ans. »

« Dans le cas où il ne me dénoncerait pas : Si je me tais, je ferai 6 mois de prison ; Mais si je le dénonce, je serai libre. » « Quel que soit son choix, j'ai donc intérêt à le dénoncer. »

Si chacun des complices fait ce raisonnement, les deux vont probablement choisir de se dénoncer mutuellement, ce choix étant le plus empreint de rationalité. Conformément à l'énoncé, ils écoperont dès lors de 5 ans de prison chacun. Or, s'ils étaient tous deux restés silencieux, ils n'auraient écoperé que de 6 mois chacun. Ainsi, lorsque chacun poursuit son intérêt individuel, le résultat obtenu n'est pas optimal

En 1950, ce jeu mathématique a été inventé pour étudier l'émergence de la coopération entre individus, contre leur intérêt égoïste. Il a trouvé des applications en économie, politique internationale, sociologie, anthropologie, biologie... Imaginez deux joueurs ayant le choix entre coopérer avec leur adversaire ou le trahir. Quoi que fasse l'adversaire, trahir rapporte plus que coopérer. Pour autant, deux joueurs qui coopèrent perdent moins que s'ils se trahissent mutuellement. Si vous étiez à la place d'un joueur, que feriez-vous ? Et si vous saviez que vous alliez rejouer plusieurs fois ? Ce jeu permet de mesurer le gain objectif - donc l'avantage évolutionniste - que procurent les stratégies égoïstes ou altruistes.

*"L'histoire des sciences, dans ce domaine, est marquée par un va-et-vient entre les arguments logiques en faveur de l'égoïsme et ceux en faveur de la coopération",* raconte Colin Camerer, (...). Jou, à l'inverse, la thèse de Robert Axelrod, professeur de sciences politiques, proposant une explication à l'apparition de la coopération (1981). En mai 2012, une publication dans *PNAS* a fait l'effet d'une mini-bombe. Elle prouvait l'existence d'une stratégie égoïste permettant de contrôler entièrement les gains de l'adversaire, quelle que soit sa manière de se comporter. *"En montrant que cette stratégie égoïste, efficace, pouvait extorquer une part des gains des adversaires, ce travail sapait les bases de la théorie évolutionniste de l'altruisme",* relève Jean Daunizeau, (...)

Les deux études de 2013 reprennent le jeu du prisonnier, non plus en confrontant des joueurs en tête à tête (comme en 2012), mais en simulant une population de joueurs - plus proche d'une société humaine ou animale - et en répétant le jeu des centaines de milliers de fois *"Ces études montrent que la stratégie égoïste ["d'extorsion"] ne peut pas évoluer dans de vastes groupes d'individus,* résume Colin Camerer. *Cela, parce que les joueurs égoïstes sont peu performants quand ils tombent sur d'autres joueurs égoïstes [PNAS, 2013] et parce qu'ils ne parviennent pas à prévoir le comportement de leur adversaire [Nature Communications]."* *"Les seules stratégies évolutives robustes sont les stratégies généreuses",* assure Joshua Plotkin, de l'université de Pennsylvanie, coauteur de l'étude des *PNAS* (2013). Dans son modèle, la générosité repose aussi sur le pardon : confronté à un traître, un joueur le punira légèrement, mais au fil du temps il coopérera de nouveau avec lui. [lemonde.fr/sciences/article/2013/09/10/la-générosité-aventure évolutive](http://lemonde.fr/sciences/article/2013/09/10/la-generosite-aventure-evolutive)

#### **IV Restaurer l'éthique de la coopération**

##### **1) Pouvons-nous toujours nous appuyer sur les institutions pour convertir l'égoïsme en bien commun ?**

Tant que la prééminence de l'individualisme ne remet pas en cause, profondément, l'ordre social, tout va bien. Tant que chacun, en poursuivant son intérêt, contribue à l'intérêt général (cf. « nos emplettes font nos emplois »), pas de problème grave. Tant que ce qui est bon pour « General Motors » est bon pour les États-Unis, tant que les « vices privés » font les « bénéfiques publics » suivant la fameuse formule de Mandeville (Mandeville, 1714), l'autonomie reste justifiée. Tant que les problèmes sociaux graves qui naissent de la liberté des plus puissants exploitant les plus faibles trouvent un contrepoids dans les luttes sociales et que celles-ci imposent un nouveau partage et que ce nouveau partage, non seulement ne met pas en danger les entreprises mais suscite une nouvelle demande dont elles vont pouvoir se nourrir (Fordisme-Keynesianisme), les « vices privés » se convertissent encore en « bénéfiques publics », grâce à l'intervention de l'État et des pouvoirs compensateurs dans la vie économique. Mais la crise du keynesianisme (Cohen, 1994) et la situation présente d'impuissance des pouvoirs publics devant le chômage conduit à s'interroger sur la possibilité des sociétés modernes d'opérer plus longtemps cette conversion de l'égoïsme individuel en bien commun. Plus précisément, le recours des États aux concepts et aux recettes de

l'économique pour soigner le chômage, s'avèrent contre-productifs, comme si l'analyse économique et les remèdes qu'elle préconise étaient non seulement inadaptés pour comprendre et corriger le chômage, mais contribuaient à aggraver la situation. Ainsi un remède longtemps efficace, la pré-éminence de l'intérêt individuel, se serait-il transformé en poison ? André BRUN 1995, citoyenneté, individualisme, coopération et lien local

## 2) Ne faut-il pas envisager un retour de l'éthique de la coopération ?

*Comment expliquez-vous que cette "éthique de la coopération", comme vous l'appellez, se soit évanouie?*

Les causes sont diverses. Nous vivons dans un univers où prédomine ce que j'appelle le "nous-contre-eux", que ce soit sur le mode de la compétition, pour la droite, ou de la solidarité, pour une partie de la gauche : chacun défend les intérêts de ceux qui lui sont semblables, contre ceux qui sont différents. On le constate aujourd'hui dans le développement d'une certaine forme de tribalisme, de repli sur sa communauté, ou dans la ségrégation territoriale entre les différentes couches sociales.

Or la coopération est justement un échange entre des personnes différentes, capables d'apprendre les unes des autres et de s'enrichir mutuellement. C'est la distinction que je fais, dans mon livre, entre sympathie et empathie.

*Pouvez-vous préciser cette différence?*

La sympathie repose sur l'identification. Bill Clinton disait toujours : "I feel your pain" ["Je compatis"], ce qui avait le don de m'énervier. La sympathie est quelque chose d'assez superficiel et, finalement, d'assez prétentieux : cela suppose que la personne qui fait preuve de sympathie est capable de ressentir toutes sortes d'émotions, même liées à des expériences très éloignées de lui.

Au contraire, l'empathie<sup>5</sup> consiste à accueillir le nouveau, et à essayer de l'appréhender sans nécessairement se l'approprier, ou le ramener à un événement de sa propre histoire. Cela sous-tend d'être capable de naviguer dans une certaine forme d'ambiguïté, de complexité. C'est beaucoup plus riche, mais aussi beaucoup plus difficile. Cela s'apprend par la pratique. Or nous avons de moins en moins l'occasion de faire l'apprentissage de ce type d'échanges.<sup>6</sup>

*Pourquoi?*

---

### <sup>5</sup> **Quelle différence faites-vous entre sympathie et empathie ?**

Elle est fondamentale. Ces deux mots sont souvent utilisés l'un pour l'autre, mais, pour moi, la sympathie implique une forme d'identification à l'autre : votre expérience est la mienne... ce qui est très présomptueux. Par conséquent, si vous avez une expérience que je ne peux pas partager, nos intérêts divergent... la sympathie est donc un sentiment superficiel et fragile. Alors que l'empathie laisse de côté l'identification à l'autre pour préserver l'intérêt mutuel. Je ne peux pas m'identifier à un musulman, je ne peux pas sympathiser avec lui parce que je ne suis pas musulman, mais je veux pouvoir travailler avec lui. Au contraire, prétendre qu'« aucune expérience ne m'est étrangère » est une folie égoïste, qui fait des ravages politiquement puisqu'elle signifie en creux : je ne peux faire société, ou être solidaire, qu'avec des gens qui me ressemblent. L'éthique de l'empathie consiste au contraire à coopérer avec ceux qui ne me ressemblent pas. Il s'agit que les gens restent ensemble tout en gardant leurs différences vivantes et irrésolues.

Philo magaz n°87Mars 2015

<sup>6</sup> Sennet parle de développer des compétences dialogiques : une polyphonie (*qui*) laisse apparentes les divergences et les singularités. La dialogique, ce sont des discussions qui valent pour elles-mêmes et non pour leur résolution sur un éventuel terrain d'entente. Si nous coopérons seulement pour réaliser un but, et, comme il est très rare de l'atteindre, alors nous rompons les liens sociaux plutôt que nous les renforçons. La coopération n'est pas, pour moi, l'art de se mettre d'accord mais plutôt de savoir écouter et de savoir vivre le désaccord.

Philomagazine *ibidem*

Dans la culture américaine, par exemple, ce qui est valorisé à présent, c'est une certaine forme de franchise, d'honnêteté, une manière de dire les choses directement, sans fioritures. Or cette manière fermée d'exprimer les choses ne facilite pas l'échange : il est très difficile de nuancer à partir d'une affirmation péremptoire comme : "Obama est un nul." Certains modes d'échanges liés aux nouvelles technologies sont également très pauvres. Regardez les e-mails : à moins d'être Proust, vous retombez tout le temps sur les mêmes formules et les mêmes tournures creuses. C'est horriblement abêtissant.

*Vous êtes pourtant plutôt optimiste face au potentiel des nouvelles technologies...*

Oui, car il existe aussi certains outils, comme Twitter ou d'autres réseaux sociaux, qui essaient de réinventer une nouvelle forme de lien politique et social. Au moment des révolutions égyptienne et tunisienne, Twitter, par exemple, a été utilisé par les gens comme un outil pour se réunir dans le monde réel. Lorsque c'est le cas, que l'on ne reste pas confiné dans l'univers du virtuel, cela peut être positif, une manière de réinventer la coopération, justement. Mais cela demeure, malgré tout, extrêmement balbutiant.

*Vous êtes un ancien musicien classique professionnel. Dans votre livre, vous prenez comme exemple de coopération réussie la pratique de la musique, de l'orchestre...*

Oui. Dans la pratique musicale, vous pouvez être très bon tout seul, mais la véritable compétence consiste à s'adapter au sein du groupe, en étant attentif aux autres. Cela signifie être capable d'écouter les autres, de s'ajuster finement à leur rythme, sans idée préconçue, et de pouvoir, parfois, mettre sa propre virtuosité en sourdine au profit de l'ensemble. Il faut pouvoir avancer dans une forme d'ambiguïté et de complexité, sans savoir exactement où l'on va, ou comment on y va.

*Vous évoquez, également, dans le cadre du monde du travail, l'effritement du "triangle social". De quoi s'agit-il?*

Ce sont les trois éléments sur lesquels repose historiquement une coopération réussie dans la société et, en particulier, dans le monde du travail. Il s'agit, en premier lieu, du respect mutuel entre des figures d'autorité honnêtes et des subordonnés fiables. Ensuite, du soutien entre les salariés, notamment lorsque l'un d'entre eux pouvait traverser une passe difficile, un divorce par exemple. Enfin, il y a la capacité de tous à se mobiliser pour le collectif en cas de crise. Or ce triangle a tendance à s'éroder. Je l'ai constaté en interviewant des professionnels de la finance qui avaient perdu leur job lors de la crise. Nombre d'entre eux ne regrettent pas vraiment leur travail. Ils se souviennent du manque de confiance qu'ils avaient dans leurs collègues et dans les membres de leur hiérarchie, auxquels ils ne se sentaient reliés que ponctuellement, sur tel ou tel dossier ou transaction. Ils souffraient également d'un sentiment d'isolement dans leur travail, du fait du court-termisme de leurs missions et du manque d'échanges avec leurs collègues, accaparés par le suivi des cours sur leurs écrans d'ordinateur. Leur métier était aussi extrêmement prenant, mais avec peu de liens humains, susceptibles de compenser les moments sociaux, familiaux, ou simplement de détente, qu'ils avaient dû sacrifier par ailleurs.

*Comment restaurer cet esprit du collectif et de la coopération ?*

C'est très complexe et difficile. Cela ne peut pas être imposé politiquement, d'en haut. C'est dans chaque structure, au travail, dans les quartiers, qu'il faut que soient réinstaurés des liens sociaux authentiques. Dans le monde du travail, les expériences de coopératives, où chaque membre de la structure détient une part de l'entreprise, me semblent particulièrement prometteuses pour remettre de la motivation, de l'implication et du liant.

C'est un processus de longue haleine. Mais c'est sans doute le meilleur remède contre la désintégration et la désaffiliation, que je peux observer de près en Grande-Bretagne ou aux

Etats-Unis, deux pays que je connais bien. **Richard Sennet**<sup>7</sup> © Sandrine Roudeix pour L'Express

### 3) la finalité de la coopération comme augmentation de la puissance d'être de chacun

*Le plus utile, pour les hommes, est de s'attacher par des relations sociales, de se soumettre à des liens qui leur permettent de faire de tous un seul ensemble, et d'une façon générale, de faire tout ce qui rend les amitiés plus solides. Spinoza, Ethique, IV, Appendice-XII.(...)*

La coopération se caractérise par la double volonté de faire œuvre commune sans aucune sorte d'exclusion, et de faire ainsi du commun une œuvre.(...)

Cette communauté, néanmoins, n'est pas régie par la recherche idyllique d'un consensus par lequel s'instituent un ordre et une (juste) répartition des places. Bien au contraire, la coopération désigne l'activité dissensuelle par laquelle se reconstruit sans cesse la répartition des places et des tâches, afin de maintenir effectif le principe d'égalité dans les formes changeantes de l'activité commune, individuelle et collective. Elle régule le rapport des forces entre elles, les manières d'affecter et d'être affecté, substituant constamment à la pente des rapports de pouvoir (cherchant à instaurer des relations de domination) d'autres rapports, des rapports de puissance : accroissements individuels, que Spinoza identifie à l'expérience de la joie, corrélés à des amplifications mutuelles de puissance de penser et d'agir par le travail coopératif. (...)

La coopération enveloppe une intention partagée de ne jamais dissocier les exigences productives de la tâche, de la pratique sociale qui les autorise, orientée vers un projet d'émancipation. Cette pratique sociale, en contexte économique, n'est pas que de production ou de profit, ni en contexte éducatif, d'instruction ou de formation, ni en contexte politique, de victoire électorale ou de pouvoir : rapportée à un plan de politique d'émancipation, elle est toujours en même temps fondamentalement éthique. Elle organise les relations des hommes entre eux dans le travail de sorte à favoriser leur émancipation et, pour utiliser une référence spinoziste, des accroissements mutuels de puissances. La pratique coopérative est une pratique sociale de la Joie. Go ibidem

---

<sup>7</sup> **1943** Naissance à Chicago. **1969** Diplômé de l'université Harvard. **1976** Fonde le New York Institute for the Humanities. **1998** Parution, aux Etats-Unis, du Travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité (Albin Michel, 2000). **2006** Parution de La Culture du nouveau capitalisme (Albin Michel, 2006). **2012** Parution, aux Etats-Unis, d'Ensemble. Pour une éthique de la coopération (Albin Michel, 2014).